

Combien de précaires à l'AFP ?

Paradoxalement, il est difficile de connaître le nombre exact de personnes travaillant régulièrement pour l'AFP. A cela, deux raisons : 1/ Les chiffres communiqués au Comité d'entreprise dans le cadre du Bilan social ne concernent que les « statut siège ». 2/ L'AFP s'appuie sur une kyrielle d'informateurs, pigistes et autres correspondants dans le monde entier, travaillant pour le texte, la photo, la vidéo. Leur statut est souvent très fragile, en fonction des pays. Leur nombre exact n'est pas communiqué.

D'abord : combien de personnes travaillent pour l'AFP ?

Voici un tableau réalisé par la direction, diffusé (accidentellement ?) sur l'Intranet de l'AFP et montrant la répartition des postes de journalistes équivalent temps plein (hors directeurs). A noter que les pigistes inscrits dans ce tableau sont uniquement les pigistes réguliers, en France et à l'étranger, ayant réalisé des piges AFP d'un montant supérieur à 3.500 euros par an.

RECAP. CARTES DE PRESSE (hors Directeurs) au 31/12/07

ETP Décembre 2007	CDI Siège	CDI Locaux	Sous-Total CDI	Pigistes	TOTAL
AFRIQUE	31	31	62	82	144
ASIE	22	132	154	92	246
AM. NORD	39	59	98	143	241
AM. LATINE	17	97	114	60	174
EUROPE	151	122	273	161	434
MOY-ORIENT	20	95	115	53	168
PROVINCE	80		80	75	155
PARIS	421		421	59	480
AFP	781	536	1 317	725	2 042
FILIALES		87	87	27	114
AFP TOTAL	781	623	1 404	752	2 156

A cela s'ajoutent parmi les **non journalistes** (ouvriers, employés, cadres) 542 « statut siège » et environ 140 à 180 « statuts locaux ». Si bien que **le total de personnes travaillant régulièrement pour l'AFP se monte mondialement, selon nos estimations, à environ 2.900 personnes**, auxquelles il faut ajouter plusieurs centaines d'informateurs moins réguliers ou étant rémunérés en dessous du seuil financier cité en haut. Sans parler aussi des personnels d'entreprises sous-traitantes qui assurent des tâches externalisées (nettoyage, sécurité...).

Ces chiffres sont à rapprocher à ceux publiés au moment des élections professionnelles. Lors des élections pour le Comité d'entreprise et les délégués du personnel au printemps 2009, seuls 938 journalistes étaient inscrits sur les listes

électorales, sur un total de 2.156 postes de journalistes. La majorité sont donc des salariés de seconde zone. L'un d'entre eux a très récemment envoyé un [courriel à l'Intersyndicale](#) lui demandant d'inscrire comme « première priorité » le fait « d'exiger une égalité de droits et d'opportunités de carrière en faveur de tous les membres permanents du personnel. »

Chez les non-journalistes, il y avait 542 inscrits, si bien qu'au total, seuls 1.480 salariés de l'AFP ont eu droit à participer aux élections professionnelles (soit seulement la moitié des quelque 2.900 personnes travaillant mondialement de façon très régulière pour l'AFP).

Outre cette **précarité structurelle**, la politique de maîtrise des coûts salariaux, prônée par les COM (Contrats d'objectifs et de moyens entre l'AFP et l'Etat) successifs, a eu des effets pervers et très dommageables pour une entreprise dont la main d'œuvre constitue le principal capital. L'AFP a supprimé des postes non rédactionnels, dans le cadre des mesures d'économie et d'un plan de restructuration de la DSI (direction des systèmes d'information). D'autres réductions, y compris dans la rédaction, sont envisagées dans le cadre du [COM 2009-2013](#).

Les situations de précarité

Pour résumer la situation globale des demandeurs d'un poste en CDI « statut siège », on peut identifier plusieurs situations type, dont certaines sont l'expression d'une incroyable précarité, d'autres celle d'une « lourdeur du système » qui elle aussi provoque des frustrations :

- CDD ou pigistes occupant de façon structurelle (= permanente et à plein temps, donc illégalement) des postes rédactionnels (correspondants en banlieue parisienne, services de production et desks parisiens, bureaux de province, photo, vidéo...).
- CDD travaillant depuis plusieurs années à l'AFP et/ou ayant cumulé de nombreux contrats AFP, mais qui sont actuellement sur des postes de remplaçant ou en carence.
- Anciens pigistes ou CDD embauchés à l'étranger sous contrat local, « faute de mieux ».
- Pigistes réguliers, dont certains ont assuré des CDD (ce qui est contraire à la loi Cressard qui considère les pigistes comme CDI). Beaucoup se plaignent d'un recul du volume de piges (= baisse des revenus) et du manque de perspectives.

Et celles et ceux qui, même s'ils ne sont pas précaires, attendent eux aussi légitimement des réponses (certains se sont manifestés auprès de l'intersyndicale) :

- Non journalistes assurant un travail de rédacteur.
- Non journalistes ayant passé les tests de journaliste et qui sont dans l'attente d'un poste correspondant à leur nouvelle qualification (certains ont eu des promesses...).
- Journalistes bilingues travaillant dans des services de langue étrangère, dans l'attente d'un poste francophone (davantage de possibilités d'évolution de carrière)...

Le 29 octobre 2009, la direction de l'AFP a transmis aux syndicats une nouvelle liste des journalistes précaires, toujours incomplète et imprécise. Elle comporte les noms de 52 CDD ayant - selon la direction - une ancienneté cumulée de plus de 12 mois, plus une trentaine de CDD dont l'ancienneté est supérieure à six mois, plus neuf anciens

pigistes/CDD actuellement sous contrat local, plus quatre pigistes banlieue employés à plein temps.

Manquent notamment les autres pigistes (texte, photo, vidéo, remplaçants banlieue), dont certains travaillent à plein temps pour l'Agence, et les précaires non-journalistes.

Combien au total ? Plus de 120, selon une liste syndicale encore incomplète des précaires ayant commencé à travailler pour l'AFP avant 2009. A rapprocher à la [proposition de la direction](#) qui se dit prête à régulariser la situation de 17 journalistes précaires... d'ici fin 2010 !